



منظمة الأغذية  
والزراعة  
للأمم المتحدة

联合国  
粮食及  
农业组织

Food  
and  
Agriculture  
Organization  
of  
the  
United  
Nations

Organisation  
des  
Nations  
Unies  
pour  
l'alimentation  
et  
l'agriculture

Продовольственная и  
сельскохозяйственная  
организация  
Объединенных  
Наций

Organización  
de las  
Naciones  
Unidas  
para la  
Agricultura  
y la  
Alimentación

**CONSULTATION TECHNIQUE CHARGÉE D'ÉLABORER DES  
DIRECTIVES INTERNATIONALES SUR LA GESTION DES  
CAPTURES ACCESSOIRES ET LA RÉDUCTION DES REJETS**

**Rome, 6-10 décembre 2010**

**NOTE D'INFORMATION**

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires.

La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'Internet, à l'adresse [www.fao.org](http://www.fao.org)

## **INTRODUCTION**

Selon le paragraphe 72 du rapport de la vingt-huitième session du Comité des pêches de la FAO<sup>1</sup> (Rome, 2-6 mars 2009), le but de la Consultation technique est d'élaborer des directives internationales sur la gestion des captures accessoires et la réduction des rejets.

À cette fin, les participants disposeront d'un document de travail établi par le Secrétariat de la FAO et du rapport administratif de la Consultation d'experts sur les directives internationales sur la gestion des captures accessoires et la réduction des rejets, tenue à Rome du 30 novembre au 3 décembre 2009.

## **LIEU ET DATES**

La Consultation technique aura lieu au Siège de la FAO, à Rome, du 6 au 10 décembre 2010.

## **PARTICIPATION**

La Consultation technique sera ouverte à tous les Membres de la FAO.

## **RÉSULTAT ATTENDU**

La Consultation technique devrait aboutir à la formulation de Directives internationales sur la gestion des captures accessoires et la réduction des rejets. Si tel est le cas, et avec l'accord des participants, le texte des Directives sera alors transmis au Comité des pêches de la FAO pour examen.

## **DOCUMENTS**

Tous les documents relatifs à la Consultation technique peuvent être téléchargés à partir du site web de la FAO, à l'adresse suivante: <http://www.fao.org/fishery/nems/39480/en>

Conformément à la politique de la FAO en matière de distribution des documents relatifs aux réunions, on rappelle aux délégués qui assisteront à la Consultation technique qu'il leur est vivement conseillé de télécharger ces documents à partir du site web avant la réunion et de les apporter sur place, car ils ne seront pas distribués au cours de la session.

## **RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**

Francis Chopin  
Secrétaire de la Consultation technique et  
Fonctionnaire principal chargé des industries de la pêche  
Opérations et technologies de pêche (FIRO)  
Division de l'utilisation et de la conservation des ressources des pêches et de l'aquaculture  
Département des pêches et de l'aquaculture  
FAO, Rome  
Téléphone: +3906 5705 55257  
Télécopie: +3906 5705 5188  
Courrier électronique: francis.chopin@fao.org

---

<sup>1</sup> « 72. Le Comité a noté que la gestion des captures accessoires est partie intégrante de la mise en œuvre de l'approche écosystémique des pêches. Il y a eu un appui général en faveur d'une proposition de la Norvège visant à élaborer des Directives internationales sur la gestion des captures accessoires et la réduction des rejets et à convoquer une consultation d'experts suivie d'une consultation technique. La Norvège a informé les participants qu'elle mettrait à disposition des fonds pour ces activités. »